

## Séance du Mercredi 07 novembre 2007

Le mercredi 7 novembre 2007 à 14 heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le 5 novembre 2007 pour une Réunion extraordinaire se sont réunis sous la présidence de Monsieur Gérard BORDES, Maire.

*Présents : Gérard BORDES Maire, Gilbert BOBIN 1er Adjoint, Jeannine MOINE 2ème Adjointe, Noelle BUREAU, Alain VAILLANT, René LECURU, Pierre LANGLET, Conseillers.*

*Etaient excusés ayant donné pouvoir : Dominique BOUCLY, Isabelle TILMANNY, Jackie CHATELAIN.*

*Etaient absents : Muguette COMIEN, Chantal VANNITSEN*

Le quorum étant atteint, le Maire ouvre la séance à 14h00.

**Ordre du jour : Problème d'évacuation des eaux de pluie d'un riverain par le réseau public.**

Monsieur le Maire présente les différentes personnes invitées.

*Monsieur BUREAU le plaignant, Monsieur Lionel JOLY l'entrepreneur de maçonnerie et Monsieur LEMPIRE de la Communauté d'Agglomération du Soissonnais.*

*Monsieur le Maire lit la lettre de Monsieur BUREAU qui retrace les nuisances occasionnées par l'excès d'eau qui stagne au pied de son mur, il réclame un nettoyage des canalisations du domaine public.*

*Monsieur le Maire lit sa réponse au courrier de Monsieur BUREAU lui assurant une étude rapide du problème par une intervention technique.*

*Il lit aussi la lettre adressée à l'entreprise JOLY lui demandant de préciser ses observations faites sur le terrain.*

*Une fois le décor du problème planté, Monsieur le Maire invite chacun à le suivre sur le terrain pour comprendre ce qui empêche l'eau de s'évacuer.*

*Après visite des conduits ouverts par l'entreprise et contrôle des bouches avaloires en bord de route, il apparaît nettement qu'une grande partie des canalisations et des avaloires sont bouchés par des feuilles, de la terre et des racines d'arbres. Il est difficile de déboucher ce réseau tant il est colmaté.*

*Une vérification du débit des eaux est effectuée sur la propriété de Monsieur et Madame FLORENTIN qui reçoit en aval les eaux des propriétés BUREAU et DENANCLAS. Il est constaté un débit tout à fait normal et limpide.*

Après discussion avec les membres du Conseil, Monsieur le Maire décide de faire intervenir les services de « l'Agglo » pour un terrassement et la pose de conduites plastiques d'un diamètre suffisant à l'évacuation des eaux des maisons et de la rue.

Un courrier au Président sera fait au plus vite. Si un refus était formulé par la C.A.S, la Commune de Vauxbuin devra prendre à sa charge les travaux.

La séance est close à 15h15.